

JOUR D'APRES : L'HEURE EST A L'AUDACE

Le gouvernement a décidé de verser une prime exceptionnelle de 1000 € maximum aux agents de la fonction publique qui ont assuré la continuité du service.

Monseigneur est trop bon ! Ajoutons que pour les agents territoriaux, les collectivités « auront la possibilité » de leur verser cette prime. Possibilité qui existait déjà, de toute façon.

Que d'hypothétiques promesses pour un engagement bien réel ! Un su-sucre, une caresse, et retourne à la niche.

Les aides à domicile, éducatrices de jeunes enfants, policiers municipaux, agents des services techniques et tous ceux qui sont restés mobilisés durant l'épidémie ne demandent ni remerciement, ni récompense. Ils demandent en revanche à être valorisés et que leurs métiers soient reconnus dans leur pénibilité, leur exposition au risque, et surtout dans leur caractère indispensable au bon fonctionnement de la société. Une vraie prise en compte de la valeur de ces agents passe par un plan de titularisation des contractuels, des embauches massives, une revalorisation des grilles indiciaires ainsi qu'une augmentation et un dégel de la valeur du point d'indice, un meilleur remboursement des frais kilométriques, du matériel adapté, un plan de formation et un déroulement de carrière satisfaisant. Sans oublier, naturellement, une meilleure considération et une plus grande écoute de ceux qui sont « sur le terrain ».

Le régime indemnitaire a pris une telle place aujourd'hui dans la rémunération des agents qu'il en est venu à constituer le seul mode envisageable de reconnaissance à apporter à leur engagement. Bien sûr, une prime sera toujours bonne à prendre. Mais soyons lucide : cette prime, décidée aujourd'hui, l'est sans garantie de pérennisation, ni même d'application effective, puisque son versement sera soumis, non seulement au bon vouloir de chaque collectivité, mais surtout à l'état de ses finances. Qui risque de ne pas être bien brillant après la crise.

Que va-t-il se passer en effet demain ? Écoutons attentivement les annonces du gouvernement :

- Un plan de sauvetage massif de l'économie, inédit, va être mis en œuvre. Celui-ci ne visera pas seulement à voler au secours d'entreprises au bord de la faillite, de PME et de travailleurs indépendants, mais aussi, parions-le, à préserver les bénéfices de quelques multinationales et poids lourds du CAC 40. Ceux-ci pourront d'ailleurs emprunter tant qu'ils voudront aux banques pour faire à peu près n'importe quoi, puisque les emprunts seront garantis par l'Etat.
- Concernant certaines grosses entreprises, il est même question de les nationaliser (un mot tabou il y a encore à peine quelques semaines). Entendons-nous bien : il s'agira de faire acheter à bon prix par le Trésor Public (donc le contribuable) des actions dont le cours s'est cassé la figure, pour les revendre à prix d'ami aux mêmes actionnaires lorsque la situation économique se sera améliorée. Le célèbre principe « socialiser les coûts, privatiser les bénéfices », en quelque sorte.
- Pour financer toutes ces dépenses, l'Etat va emprunter. A qui ? Aux marchés financiers. C'est-à-dire aux banques, aux fonds de pension et aux multinationales, qui achèteront des obligations d'Etat. Ce qui signifie que nous allons emprunter au secteur privé l'argent que nous allons lui donner ! Et que nous allons lui donner deux fois, puisqu'il faudra bien à terme le rembourser !!

- Etranglé par la dette, l'Etat sera contraint de réduire les dépenses. Protection sociale, services publics, collectivités, environnement, santé, éducation, culture, justice... en feront une fois de plus les frais. Une nouvelle cure d'austérité se profile, qui nous conduira tout droit à la prochaine crise. Seule incertitude : sera-t-elle sanitaire, environnementale, sociale, politique, financière ou tout cela à la fois ? Une chose est sûre en revanche, chaque nouvelle crise sera plus violente que la précédente.

On ne cesse de nous répéter qu'il y aura un avant et un après Covid-19. Si le monde d'après est un monde où les services publics sont gérés à coup de calculatrice et de bilans comptables, où l'austérité dicte l'action publique, où les caisses de l'Etat et des collectivités sont vides parce qu'on a tout donné au secteur privé (entre parenthèse, avons-nous jamais entendu parler d'un plan de sauvetage du secteur public face à la crise, celle-ci ou les précédentes ?), alors il ne sera pas bien différent du monde d'avant.

Il n'est pas faux toutefois de dire que rien ne sera comme avant. Ce qui changera si nous ne changeons rien, est que les choses empireront. A tout point de vue. Car le système capitaliste est en train de s'effondrer. Il ne s'agit plus d'une crise systémique, mais d'une crise de civilisation. La misère, l'injustice et la souffrance qui peuvent en découler risquent de déboucher sur un durcissement des politiques de contrôle et de répression, la multiplication des atteintes graves à la démocratie et aux libertés publiques et pour finir à l'avènement de régimes autoritaires, despotiques et belliqueux. Une partie des mesures prises au nom de l'état d'urgence sanitaire en est le signe avant-coureur inquiétant.

Pourtant ce scénario n'est pas écrit d'avance. Ce qui viendra après peut relever du pire comme du meilleur. Nous sommes à la croisée des chemins. La prise de conscience des limites du modèle productiviste ultralibéral a pris une ampleur considérable. Mais elle ne suffira pas. Et ne nous faisons pas d'illusions : pour qu'elle se traduise en actes et débouche sur un monde de paix, de justice et de liberté, un monde solidaire, écologique et démocratique, la bataille sera rude, et demandera une combativité sans faille.

Pour l'heure, il convient d'être clairs sur ce que nous voulons. Et d'abandonner tout complexe sur l'ambition de nos revendications. L'heure est à l'audace. Nous ne pouvons plus nous payer le luxe d'être modérés. La situation inédite que nous vivons appelle une réponse radicale, au sens premier du terme, c'est-à-dire une réponse qui s'attaque aux racines du mal.

Dans cette optique, les premières mesures que nous exigeons sont les suivantes :

1. Instaurer un moratoire sur la dette publique, organiser un audit citoyen de cette dette, et répudier la dette jugée « illégitime » : compte tenu des besoins impérieux de financement de l'Etat et des acteurs publics pour assurer les besoins essentiels de la collectivité, il n'est pas acceptable de consacrer l'argent public à enrichir des rentiers détenteurs d'obligations.
2. Socialiser le système bancaire et les grandes entreprises des secteurs stratégiques, au premier rang desquelles les industries pharmaceutiques, les producteurs et fournisseurs d'énergie, les gestionnaires de réseaux de transports et de télécommunication, les firmes agroalimentaires... par expropriation des actionnaires – sans indemnisation pour les plus « gros » (grandes familles fortunées, fonds de pension spéculatifs, banques d'affaire...), avec indemnisation pour les plus « petits » : il est inconcevable de voler au secours de ces acteurs économiques, dont la gestion court-termiste ne répond ni aux besoins de la société, ni à l'intérêt général, sans en prendre le contrôle.

3. Fermer la bourse et interdire le versement de dividendes aux actionnaires des entreprises aidées par l'Etat. Il est temps que la finance rende l'argent.
4. Dissoudre les agences de notation ou, à tout le moins, leur interdire de noter les acteurs publics, qui n'ont pas à être évalués sur leurs performances financières.
5. Dénoncer tous les traités, accords et cadres contractuels qui imposent l'austérité et contraignent la dépense publique.
6. Instaurer une Taxe sur les Transactions Financières suffisamment efficace pour dissuader toute activité spéculative, et affecter ses ressources à des projets d'intérêt général définis par et pour les citoyen-ne-s.
7. Remettre à plat toute la fiscalité des particuliers et des entreprises pour faire de l'impôt un réel outil de justice sociale, de redistribution de la richesse et d'incitation à la transition écologique, en taxant fortement les hauts revenus et les activités nuisibles et en décidant collectivement de l'affectation de ces ressources.
8. Sanctuariser la dépense publique par l'inscription dans la constitution d'une nouvelle « Règle d'Or » : toute diminution de budget dans un secteur public devra être compensée par une augmentation de budget au moins équivalente dans un autre secteur public. Preuve devra être apportée de la pertinence, au regard du bien commun, de cette réaffectation. Nous sommes prêts à baisser le budget de la défense pour augmenter celui de l'Hôpital, pas l'inverse !
9. Faire adopter chaque année, par l'Etat et les collectivités, un budget environnemental faisant apparaître les impacts positifs et négatifs prévisionnels des actions projetées sur l'environnement. Celui-ci devra être équilibré.
10. Investir massivement dans les services publics, en premier lieu ceux de la santé et des soins, ainsi que dans la transition écologique et énergétique, les deux urgences majeures qui mettent nos sociétés en péril.
11. Par mesure de précaution en cas de nouvelle pandémie, mener des plans de lutte ambitieux pour préserver les publics les plus impactés par les mesures de confinement, à savoir : lutte contre le sans-abrisme, lutte contre l'habitat indigne, lutte contre les violences conjugales et familiales.
12. Abroger toutes les mesures liberticides et d'atteinte au droit du travail prises au nom de l'état d'urgence (celui-ci ou les précédents).

Nous sommes à la croisée des chemins. C'est tout de suite, ou jamais. Ce sera tout, ou rien. Exigeons tout, tout de suite, ou nous n'obtiendrons jamais rien.

Un seul mot d'ordre : nous ne réglerons pas la note !